

REPUBLIQUE DEMOCRATIQUE DU CONGO
MINISTERE DES RESSOURCES HYDRAULIQUES ET DE L'ELECTRICITE
UNITE DE COORDINATION ET DE MANAGEMENT DES PROJETS (UCM)

PROJET D'ACCES, DE GOUVERNANCE ET DE REFORME DES SECTEURS
DE L'ÉLECTRICITE ET DE L'EAU
« AGREE »

AVIS A MANIFESTATIONS D'INTERET

Numéro de l'Avis	: AMI n° 014/MINRHE/UCM/AGREE/2024/SC
Numéro du marché	: ZR-UCM-426325-CS-QCBS
Financement	: Banque mondiale Don IDA N°D9890-ZR et Crédit IDA N°7066-ZR
Services de consultant	: Recrutement d'un Consultant (firme) chargé de l'élaboration des études de faisabilité de 40 sites hydroélectriques en République Démocratique du Congo
Date de publication	: 18 septembre 2024

Le Gouvernement de la République Démocratique du Congo a reçu un financement de l'Association Internationale de Développement (IDA) en vue de financer le Projet d'Accès, de Gouvernance et de Réforme des secteurs de l'Electricité et de l'Eau (AGREE) et a l'intention d'utiliser une partie du montant de ce financement pour effectuer les paiements au titre du contrat de « **Consultant (firme) chargé de l'élaboration des études de faisabilité de 40 sites hydroélectriques en République Démocratique du Congo** ».

La vision du gouvernement de République Démocratique du Congo pour le secteur énergétique est de valoriser les ressources énergétiques pour garantir l'accès universel aux services énergétiques à l'horizon 2040, afin de positionner le secteur de l'énergie comme un moteur de développement durable en République Démocratique du Congo.

Le Consultant recruté devra donc élaborer des études de faisabilité pour 40 sites hydroélectriques potentiels. Ces études comprendront (i) une étude préliminaire, (ii) une étude de faisabilité (Technique, Economico-financière, Social et environnemental) et une étude éventuelle d'Avant-Projet Détaillé (APD). L'analyse préliminaire concernera 50 sites hydroélectriques potentiels. Elle devra aboutir au choix de 40 sites devant faire objet d'études de faisabilité. A l'issue de l'étude de faisabilité, 15 sites seront de nouveau retenus pour faire objet d'études d'avant-projet.

Les termes de référence (TDR) détaillés de la mission sont disponibles sur le site web suivant : [www.ucmenergie-
rdc.com](http://www.ucmenergie-rdc.com).

L'Unité de Coordination et de Management des projets du Ministère des Ressources Hydrauliques et de l'Électricité (UCM), invite les Consultants firmes (« Consultants ») admissibles à manifester leur intérêt à fournir les services décrits ci-dessus. Les Consultants firmes intéressés doivent fournir les informations démontrant qu'ils possèdent les qualifications requises et l'expérience pertinente pour exécuter lesdits Services.

Les critères pour l'établissement de la liste restreinte sont :

- Être un Cabinet ou Firme ou un Groupement d'au maximum deux (02) Cabinets, ayant une expérience générale d'au moins dix (10) ans et une expérience avérée dans la réalisation des études de faisabilité de construction des centrales hydroélectriques et réseaux associés ;
- Avoir une expérience en gestion de projets complexes et pluridisciplinaires, en particulier dans le secteur de l'électricité ;

- Avoir une connaissance de la RDC ainsi que des institutions et des acteurs impliqués dans son secteur de l'électricité ;
- Avoir une expérience dans la collaboration avec des institutions internationales telles que la Banque Mondiale, le Programme des Nations Unies pour le développement (PNUD), la Banque africaine de développement (BAD), etc. ; et
- Avoir une bonne organisation technique et managériale et en proposer pour cette présente mission

Les qualifications et l'expérience des experts clés ne seront pas évalués à ce stade de la présélection et ne doivent pas être incluses dans les qualifications et expérience du Consultant. Le Consultant devra joindre à sa candidature la lettre de motivation ainsi que les copies attestations et certificats illustrant ses qualifications et références dans des missions comparables.

L'attention des Consultants intéressés est attirée sur la Section III, paragraphes 3.14, 3.16, et 3.17 des règlements de Passations des Marchés pour les emprunteurs sollicitant le financement de projets d'investissement (FPI), quatrième édition, novembre 2020, qui énonce la politique de la Banque mondiale en matière de conflits d'intérêts.

Les consultants peuvent s'associer à d'autres entreprises pour améliorer leurs qualifications, mais doivent indiquer clairement si l'association se présente sous la forme d'une coentreprise et/ou d'une sous-traitance. Dans le cas d'une coentreprise, tous les partenaires de la coentreprise seront conjointement et solidairement responsables de l'ensemble du contrat, s'ils sont sélectionnés. Dans le cas d'une sous-traitance, les qualifications et expériences du sous-traitants ne seront pas prises en compte dans l'évaluation.

Un consultant sera sélectionné conformément à la méthode de sélection fondée sur la Qualité et le Coût telle que décrite à la section VII, paragraphe 7.3 du règlement de Passations des Marchés pour les emprunteurs sollicitant le financement de projets d'investissement (FPI), 4^{ème} édition de novembre 2020, en matière de sélection et emploi de consultants par les emprunteurs de la Banque mondiale dans le cadre des prêts de la BIRD et des crédits et dons de l'AID.

De plus amples informations peuvent être obtenues à l'adresse ci-dessous tous les jours ouvrables pendant les heures de bureau, c'est-à-dire de 9h00 à 16h00.

Les manifestations d'intérêt **rédigées en langue française** doivent être remises par écrit à l'adresse ci-dessous (par courrier physique ou par courrier électronique) avant le **mercredi 09 octobre 2024** et porter clairement la mention : « **AMI n°014/MINRHE/UCM/AGREE/2024/SC–Recrutement d'un Consultant (firme) chargé de l'élaboration des études de faisabilité de 40 sites hydroélectriques en République Démocratique du Congo**».

L'adresse est :

Unité de Coordination et de Management des projets du ministère des Ressources Hydrauliques et Electricité (UCM)
1022, Avenue des Forces Armées de la RDC (ex-Avenue du Haut Commandement)
Concession Zimbali & Gombe River
2^{ème} étage du bâtiment à usage administratif
Commune de la Gombe
Kinshasa
République Démocratique du Congo
E-mail : procurement@ucmenergie-rdc.com

Jean-Pierre MUKADI KALOMBO, PMP®
Coordonnateur